



Le Kremlin
Bicêtre

BOURSE AUX SPORTS 2024-2025

ENFANTS DE 4 À 17 ANS

Lors de l'inscription auprès d'un club sportif kremlinnois, la ville du Kremlin-Bicêtre accorde une bourse aux sports qui permet d'obtenir une aide de 15,24€ à 38,11€.

L'aide est accordée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 4 et aux enfants de 4 ans à 17 ans révolu.

Cette aide sera déduite du montant de la cotisation sur présentation de ce document. Une seule bourse sera remise par enfant, aucun duplicata ne pourra être demandé. Pour bénéficier de cette aide, les démarches sont à effectuer entre le 1er septembre et le 22 novembre 2024.

Quotient 1 =	38,11 €	Quotient 3 =	22,87 €
Quotient 2 =	30,49 €	Quotient 4 =	15,24 €

PARTIE A REMPLIR PAR LA VILLE

MONTANT DU QUOTIENT FAMILIAL

Permettant à :

de bénéficier d'une bourse aux sports sur sa cotisation annuelle 2024-2025

d'un montant de:

Quotient familial :

Visa et date:

initiales de l'agent

A FAIRE REMPLIR PAR LE CLUB

Une bourse aux sports a été attribuée à
né (e) le....., demeurant.....
.....

et lui a permis de bénéficier de € de réduction sur sa cotisation annuelle 2024-2025 au club....., section....., d'un montant après réduction de€.

Signature des parents

Signature et cachet du club

Date

Partie à retourner par le club à la mairie du Kremlin-Bicêtre à l'adresse sports@ville-kremlin-bicetre.fr